



Proclair. Bilan positif de son action sur la pénibilité

La société marseillaise de propreté Proclair (CA : 7,2 M€) vient de faire le bilan de son action sur la pénibilité des métiers de la propreté, initiée en mars 2011. Une baisse de 20 % du nombre de jours d'arrêt de travail a été enregistrée. Même constat du côté des accidents du travail, en baisse de 33 %, et des maladies, en chute de plus de 20 %. Un bilan positif, pour une action de fond organisée en plusieurs étapes.